



Déclaration de l'UD-CGT de l'Allier et du Comité Régional CGT Auvergne et de la Fédération CGT des Cheminots.

Jacky et Jérôme relaxés !

Le rendu du jugement de la Cour d'Appel de Riom prononcé ce 28 septembre est sans équivoque : Jacky Belin et Jérôme Gallois sont totalement innocentés du délit d'outrage qui leur était reproché, et la partie civile (la policière) est déboutée de toutes ses demandes.

Le jugement en première instance bâti par un juge ancien commissaire de police, est totalement rejeté.

L'issue favorable du processus judiciaire démontre, s'il en était besoin, que les 2 militants CGT de Moulins ont bien été victimes d'une machination policière dans le but de criminaliser l'action syndicale, d'effrayer les militants syndicaux et les salariés dans un contexte d'attaques anti-sociales sans précédent de la part du gouvernement. Le mécontentement du Monde du Travail est profond et va continuer à s'exprimer fortement par des mobilisations larges et rassembleuses, à l'image du puissant mouvement des enseignants du 27 septembre.

A Riom, justice a été rendue.

La défense de Jacky et Jérôme a nécessité une implication très forte de la CGT, avec ses organisations, ses militants, tant au niveau de la profession cheminots que dans les 4 départements d'Auvergne, de la Nièvre et aussi de la Loire.

L'unité syndicale a été également importante, car ce sont les libertés syndicales qui étaient en cause, mais aussi les libertés publiques. La présence à Riom le 7 septembre de nombreuses associations et partis politiques était à ce sujet emblématique.

L'affaire Belin-Gallois était politique comme s'est attaché à le démontrer avec conviction et pugnacité l'avocat de la CGT.

Le syndicalisme, les organisations progressistes ne doivent cependant pas baisser les bras car malheureusement la criminalisation de l'action syndicale en France n'est pas terminée. Ainsi, hier, un jugement inique a été prononcé à Roanne contre 5 militants CGT, qui ont immédiatement fait appel. Les organisations qui se sont mobilisées pour les 2 militants moulinois sont totalement solidaires des 5 de Roanne et forment le vœu qu'en appel justice leur sera rendue.

L'UD-CGT de l'Allier, le Comité Régional CGT Auvergne, la Fédération des Cheminots remercient toutes celles et ceux qui se sont rassemblés dans la lutte solidaire pour Jacky et Jérôme et donnent rendez-vous aux salariés, retraités, et privés d'emploi dans l'action par la grève et les manifestations le 6 octobre pour les retraités et le 11 octobre pour l'ensemble du Monde du Travail.

Le 28 septembre 2011